



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

UNEDIC

Question écrite n° 28003

Texte de la question

M. Luc Chatel interroge M. le ministre du travail, de l'emploi, de la formation professionnelle et du dialogue social sur la dégradation inquiétante des comptes de l'UNEDIC, organisme chargé de la gestion de l'assurance chômage. Alors que le président François Hollande maintient son objectif d'inverser la courbe du chômage à la fin de l'année, les prévisions successives continuent à lui donner tort. L'UNEDIC vient d'annoncer qu'elle s'attendait à la poursuite de la hausse du nombre de chômeurs inscrits à Pôle emploi en catégorie A pour l'année 2013, portant leur nombre à 3,3 millions d'inscrits fin décembre 2012, et à une poursuite de cette augmentation en 2014, et ce en intégrant l'impact escompté des dispositifs mis en place par la majorité pour encourager l'emploi. La variation de trésorerie de l'Assurance chômage pourrait présenter un déficit de 4,8 milliards d'euros en 2013, et de 5,6 milliards d'euros en 2014. La Cour des comptes a préconisé dans un rapport de janvier 2013 sur le marché du travail une profonde révision du régime d'assurance chômage, s'inquiétant du financement actuel qu'elle estime difficilement soutenable au regard du déficit de l'UNEDIC et de certaines incohérences du système d'indemnisation. Il lui demande, en conséquence, de bien vouloir préciser comment il entend résoudre la question de ce déficit considérable et dans ce but, réformer la réglementation de l'assurance chômage.

Données clés

Auteur : [M. Luc Chatel](#)

Circonscription : Haute-Marne (1^{re} circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 28003

Rubrique : Chômage : indemnisation

Ministère interrogé : Travail, emploi, formation professionnelle et dialogue social

Ministère attributaire : Travail

Date(s) clé(e)s

Question publiée au JO le : [4 juin 2013](#), page 5742

Question retirée le : 20 juin 2017 (Fin de mandat)